



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

46 ÈME CIRCUIT DES ILES MARDI 11 NOVEMBRE 2008

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
LIGUE D'ÎLE DE FRANCE D'AVIRON
COMITE DÉPARTEMENTALE D'AVIRON DES YVELINES
SUR LE STADE NAUTIQUE INTERNATIONAL
MANIFESTATION ORGANISÉE AVEC LE CONCOURS
DU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES
CAMY - MAIRIE DE MANTES LA JOLIE - EDF

Course ouverte à toutes les Catégories (1 TOUR) sur le Bassin du Stade Nautique International Didier SIMOND de Mantes en Yvelines, en tête de rivière.

COURSE 1	9H15	QUATRE + ET X BARRE VÉTÉ H & F OU MIXTE AB/CD/EF/G (*)	4KMS
COURSE 2		SKIFF JUNIOR FILLE	4KMS
COURSE 3		DEUX DE COUPLE VÉTÉ H & F OU MIXTE AB/CD/EF/G (*)	4KMS
COURSE 4		SKIFF SENIOR GARÇON	4KMS
COURSE 5		DEUX SANS BARREUR SENIOR GARÇON	4KMS
COURSE 6		SKIFF JUNIOR GARÇON	4KMS
COURSE 7		QUATRE DE COUPLE AVEC BARREUR MINIME GARÇON	4KMS
COURSE 8		QUATRE YOLETTE MINIMES GARÇON	4KMS
COURSE 9		QUATRE YOLETTE MINIMES FILLE	4KMS
COURSE 10		SKIFF SENIOR FILLE	4KMS
COURSE 11		DEUX SANS BARREUR FILLE JUNIOR & SENIOR	4KMS
COURSE 12		QUATRE DE POINTE BARRE CADET GARÇON	4KMS
COURSE 13		QUATRE DE COUPLE BARRE CADET GARÇON	4KMS
COURSE 14		SKIFF CADET GARÇON	4KMS
COURSE 15		YOLETTE X OU + SENIORS ET VÉTÉ, CORPO & HANDISPORT (**)	4KMS
COURSE 16		SKIFF MINIME GARÇON (***)	4KMS
COURSE 17		QUATRE DE POINTE BARRE CADET FILLE	4KMS
COURSE 18		QUATRE DE COUPLE BARRE CADET FILLE	4KMS
COURSE 19		DEUX SANS BARREUR GARÇON CADET	4KMS
COURSE 20		SKIFF MINIME FILLE (***)	4KMS
COURSE 21		SKIFF CADETTE FILLE	4KMS
COURSE 22		QUATRE DE COUPLE AVEC BARREUR MINIME FILLE	4KMS
COURSE 23		SKIFF VÉTÉ H & F AB/CD/EF/G (*)	4KMS
COURSE 24		QUATRE DE COUPLE SANS BARREUR FILLE JUNIOR & SENIOR	4KMS
COURSE 25		DEUX SANS BARREUR JUNIOR GARÇON	4KMS
COURSE 26		QUATRE BARRE JUNIOR GARÇON	4KMS
COURSE 27		QUATRE BARRE SENIOR GARÇON	4KMS



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

PARCOURS :

Le parcours se déroulera sur le *STADE NAUTIQUE INTERNATIONAL DIDIER SIMOND DE MANTES EN YVELINES*, Espace Jean Guyader -bd Albert Camus prolonge 78200 Mantes la Jolie
Chaque embarcation effectue un parcours contre la montre.

Les départs sont donnés toutes les 45 secondes.

Il n'y aura pas d'échauffement sur l'eau. Les horaires définitifs seront fixés après le tirage au sort selon l'ordre fixé à l'avant programme.

Les horaires seront à respecter scrupuleusement, aucun retard ne sera accepté.

CHRONOMETRAGE & ARBITRAGE :

Le chronométrage est pris en charge par l'ASM et le CDAY.

Le classement des épreuves sera officialisé par les Arbitres de la LIFA.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront sur la fiche EXCEL jointe au programme est renvoyée par internet ainsi que pour tous renseignements d'ordres administratifs:

stadenautique.asmantes@aliceadsl.fr ou
06 67 29 69 13 et au 01 30 94 56 31

La LICENCE 2008 est ACCEPTÉE .

Une caution de 7 €uros par numéro sera exigée.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

DIMANCHE 2 NOVEMBRE A 20H00



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

TIRAGE AU SORT :

LUNDI 4 NOVEMBRE 2008 à 14H00. Au siège de la section « aviron » à Mantes la Jolie.

REUNION DES DELEGUES :

La réunion des délégués aura lieu sur le Stade Nautique, le 11 novembre à 8h00. Votre présence est indispensable.

PRIX :

Les médailles et les coupes seront remises à fur et à mesure des courses.
Une récompense sera remise à chaque membre de l'équipage gagnant de sa catégorie.
Les trois premiers des courses de la catégorie minimes et cadets seront récompensés.
Les **Coupes** & les **Médailles** seront remises aux Clubs ayant accomplie les meilleurs chronos.

LES CHALLENGES :

Il sera remis les challenges suivants :

Le **Challenge pour la catégorie minime** « Filles et Garçons »,

Le **Challenge général** est attribué pour un an à la société totalisant le plus grand nombre de points par rapport au classement des bateaux,

Le **Challenge Départemental** sera attribué pour le Département ayant eu le plus grand nombre de victoire sur l'ensemble des courses :

Le **Challenge Des VETERANS** « Gilles LEFAUCHEUR »,

Pour l'ensemble de ces challenges le décompte des points sera effectué de la façon suivante :

3 points pour une victoire

2 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 1X, 2X et 2-.

5 points pour une victoire

4 points pour une 2^{ème} place

1 point pour une 3^{ème} place

Valable pour les courses en 4YX+, 4Y+, 4+, 4X+ et 4-x



ASSOCIATION SPORTIVE MANTAISE

NOTA : En cas d'ex æquo, nous prendrons en compte les premières places et ainsi de suite, afin d'obtenir un seul vainqueur.

La société organisatrice se réserve le droit de supprimer ou de grouper les épreuves selon le nombre de participants ou en fonction des conditions climatiques.

SECURITE :

Nous aurons sur place une équipe de la Protection Civile.

POINTS PARTICULIERS :

L'échauffement à terre devra être effectué côte Seine.

L'embarquement sera effectué par appel des numéros.

L'attention des clubs est attirée sur le fait que la rotation des bateaux dans la même course est interdite. Elle n'est autorisée qu'entre les départs décalés d'une demi-heure.

Les Mixtes de clubs sont acceptées pour toutes les courses

Le doublement n'est autorisé qu'en **JUNIOR et SENIOR (4+)**.

(*) Pour la catégorie **VÉTÉRAN** il est impératif de nous indiquer **l'âge des rameurs et la moyenne d'âge du bateau afin d'établir le tirage au sort et les classements.**

(**) **Attention, pour des raisons informatiques la course N° 15 a dû être intitulé «Yolette Seniors».**

Mais elle regroupera **les catégories Seniors, Vétérans** ainsi que les **Corpos et Handisport**.

La catégorie **DEBUTANT** regroupe les rameurs et les rameuses Minimes, Seniors et Vétérans n'ayant jamais fait de sélection pour les Championnats Régionaux ou Nationaux.

(**) Pour la course **HANDISPORT** tous les types d'embarcations seront acceptés et la distance pourra être adaptée.

(***) Pour les **MINIMES EN SKIFF** l'inscription sera validé si et seulement si ces rameurs et rameuses possèdent le brevet d'aviron «**option compétition**».

Président ASM Aviron
C. VANDENBERGHE

Président de la LIFA
G. JOUANNO

Président des Arbitres
J. P. CAUMONT